

Forsee Power annonce l'approbation de l'ensemble des résolutions soutenues par le Conseil d'administration lors de son Assemblée Générale Mixte

Paris, le 25 juin 2024 – 17h45 CEST – Forsee Power (FR0014005SB3 – FORSE – la « Société »), expert des systèmes de batteries intelligents pour l'électromobilité durable, informe ses actionnaires que l'Assemblée générale mixte (AGM) du 21 juin 2024 a pu valablement délibérer, le quorum ayant été atteint.

Après avoir répondu aux questions écrites des actionnaires, l'Assemblée s'est saisie de l'opportunité d'apporter une modification au projet de la troisième résolution telle qu'elle a été suggérée par certains des actionnaires présents à l'Assemblée, comme suit :

Projet de troisième résolution (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

Rédaction de la résolution aux termes de la convocation à l'Assemblée	Rédaction amendée de la résolution proposée au vote des actionnaires
<p>L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'administration, et après avoir constaté que les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 et approuvés par la présente Assemblée Générale font ressortir une perte de l'exercice de (30 368 512) euros,</p> <p>décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit un montant de (30 368 512) euros, au poste « <i>Report à nouveau</i> » dont le solde débiteur de (80 657 307) euros est porté à un solde débiteur de (111 025 819) euros.</p> <p>Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte de l'absence de dividendes distribués au titre des trois derniers exercices clos de la Société.</p>	<p>L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'administration, et après avoir constaté que les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 et approuvés par la présente Assemblée Générale font ressortir une perte de l'exercice de (30 368 512) euros,</p> <p>décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit un montant de (30 368 512) euros, au poste « <i>Report à nouveau</i> » dont le solde débiteur de (80 657 307) euros est porté à un solde débiteur de (111 025 819) euros ; - de prélever la somme de 111 025 819 euros sur le poste « <i>Primes d'émission</i> » (dont le solde sera ainsi ramené à un montant de 66 633 298 euros) et d'affecter cette somme en totalité au poste « <i>Report à nouveau</i> » dont le montant sera ainsi ramené à 0 euro ; <p>Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte de l'absence de dividendes distribués au titre des trois derniers exercices clos de la Société.</p>

Compte tenu des débats intervenus lors de l'Assemblée ayant conclu à la nécessité de modifier le projet de la troisième résolution, le bureau de l'Assemblée a acté de la recevabilité des modifications demandées, et a décidé de suspendre l'Assemblée afin de tenir un Conseil d'administration de la Société afin qu'il se prononce sur les amendements envisagés.

A l'issue de la tenue de la réunion du Conseil d'administration qui a agréé les amendements susvisés, le bureau de l'Assemblée a prononcé la fin de la suspension de séance et la reprise du cours de l'Assemblée.

L'ensemble des résolutions proposées (dont la troisième résolution amendée), ont été adoptées par l'AGM à l'exception de la 39^{ème} résolution qui a été rejetée, conformément aux recommandations du Conseil d'administration.

Forsee Power souhaite remercier l'ensemble des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance pour leur engagement et leur soutien.

Le résultat consolidé du vote par résolution, la politique de rémunération et le compte-rendu de l'AGM du 21 juin 2024 seront disponibles sur le site Internet de la Société, rubrique [Assemblées générales](#), dans les délais légaux.

À propos de Forsee Power

Forsee Power est un groupe industriel français spécialisé dans les systèmes de batteries intelligents pour un transport électrique durable (véhicules légers, véhicules non routiers, camions, bus, trains). Acteur majeur en Europe, en Asie et en Amérique du Nord, le groupe conçoit, assemble et fournit des systèmes de gestion de l'énergie basés sur les cellules parmi les plus robustes du marché et assure l'installation, la mise en service et la maintenance sur site ou à distance. Près de 3 000 bus et 135 000 véhicules légers électriques sont équipés de batteries Forsee Power. Le groupe propose également des solutions de financement (location de batteries) et des solutions de seconde vie pour les batteries de transport.

Forsee Power et ses 750 collaborateurs sont engagés pour le développement durable ; le groupe a obtenu la médaille d'Or de l'agence de notation internationale EcoVadis. Pour plus d'informations : www.forseepower.com | @ForseePower

Contacts

Forsee Power

Sophie Tricaud
VP affaires corporate
investors@forseepower.com

NewCap

Thomas Grojean
Relations investisseurs
forseepower@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

NewCap

Nicolas Merigeau
Antoine Pacquier
Relations Médias
forseepower@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 98